

Bulletin de la Société archéologique de Touraine

Société archéologique de Touraine. Bulletin de la Société archéologique de Touraine. 1999.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Le phénomène des souterrains-refuges en Touraine ; un ouvrage inédit : le souterrain des Goupillères

par MM. Jérôme et Laurent TRIOLET

INTRODUCTION

En France, et tout particulièrement en Touraine, l'homme a creusé la roche depuis de nombreux siècles, nous transmettant un patrimoine souterrain creusé très riche. Parmi les multiples cavités creusées par l'homme, les plus visibles sont sans aucun doute les habitations troglodytiques perçant les coteaux des vallées de la Loire ou du Cher. Plus secrètes, les carrières souterraines étendent leurs ramifications tentaculaires au cœur de la roche ; abandonnées au siècle dernier, certaines sont aujourd'hui converties en champignonnières ou, plus fréquemment, en caves à vin.

Appartenant également à ce vaste ensemble de patrimoine creusé par l'homme, il est des cavités plus discrètes et moins étendues, les souterrains aménagés. Les souterrains aménagés sont des réseaux aveugles taillés dans la roche et pourvus d'aménagements divers qui furent creusés par l'homme en vue d'une utilisation donnée. Ils se distinguent des autres cavités creusées par l'homme par leurs dimensions modestes et un développé peu étendu. La fonction de certains souterrains aménagés demeure énigmatique, quelques-uns semblant avoir connu une utilisation culturelle. La majeure partie d'entre-eux appartient cependant au groupe des souterrains-refuges⁽¹⁾.

Après avoir présenté les souterrains-refuges, nous nous intéresserons à un ouvrage inédit découvert récemment : le souterrain-refuge des

Goupillères. Cette nouvelle découverte nous permettra de faire le point sur l'implantation des souterrains-refuges en Touraine.

ORGANISATION GÉNÉRALE ET AMÉNAGEMENT DES SOUTERRAINS-REFUGES

Organisation générale

Les souterrains-refuges se composent d'un ensemble de salles desservies par des couloirs étroits (photo 1). Ils comportent le plus souvent de trois à dix salles et leur développé oscille entre 30 et 200 m. Le ou les accès des souterrains-refuges sont le plus souvent cachés. Cette entrée se prolonge la plupart du temps par une galerie : le couloir d'accès (photo 2). Celui-ci se divise souvent en plusieurs branches desservant les salles du refuge. L'étroitesse des couloirs (entre 60 et 90 cm) constitue l'une des constantes des souterrains-refuges. La progression dans ces cavités doit se faire en file indienne et le plus souvent courbé. En outre, les boyaux dessinent des coudes et des courbes rendant le parcours encore plus malaisé et désorientant.

Les couloirs étroits constituent le squelette du souterrain. Sur cette armature, se disposent les salles-refuges, se succédant en enfilade ou se greffant de chaque côté. Ces salles constituaient le lieu de séjour temporaire des occupants ; elles comportent ainsi de multiples aménagements



Photo 1 : les souterrains-refuges se composent d'une succession de salles reliées par des couloirs étroits ; souterrain-refuge du château d'Ussé.

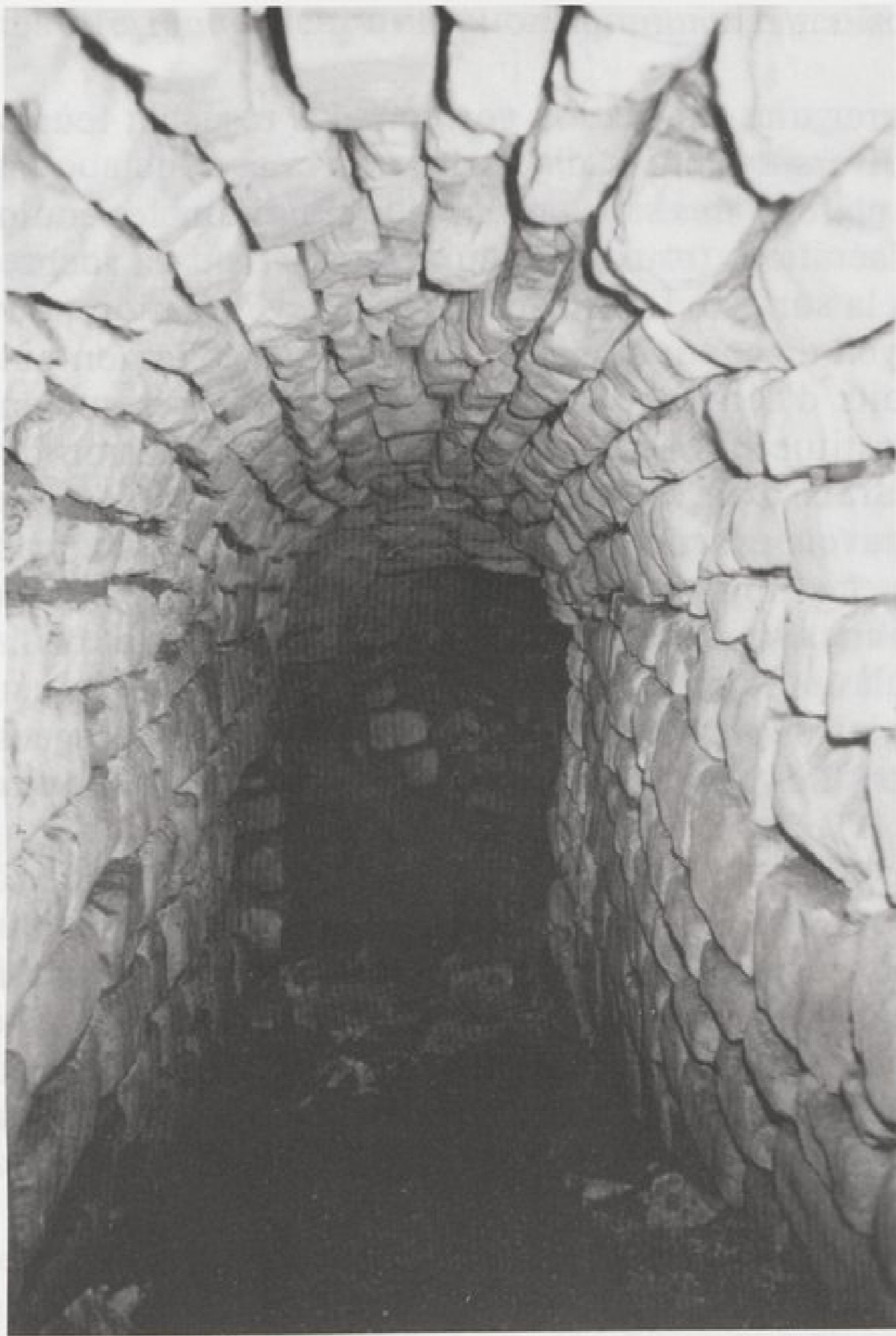


Photo 2 : un couloir d'accès mène aux différentes branches du réseau ; souterrain-refuge de la Bourie.

utilitaires assurant leur survie ou améliorant leur confort. Les accès à ces pièces, tout comme les couloirs étroits les desservant, sont dotés d'aménagements défensifs destinés à décourager, ralentir et anéantir d'éventuels agresseurs.

Les aménagements utilitaires de survie

Lors de leur séjour temporaire, qui n'excédait pas, à notre avis, quelques semaines, les réfugiés devaient pouvoir vivre ou plutôt survivre, dans l'espace clos du souterrain. Cette survie immédiate exigeait une bonne ventilation et un approvisionnement suffisant en eau et en nourriture.

Les systèmes de ventilation

Pour assurer une ventilation correcte des réseaux, leurs concepteurs ont prévu divers systèmes d'aération.

Forés au plafond des salles ou quelquefois dans les couloirs, il existe des trous d'aération, trous verticaux creusés dans la roche et reliant le souterrain à la surface. Dans certains cas, la ventilation pouvait aussi se faire au moyen de conduits beaucoup plus vastes remontant vers la surface : les puits d'aération. Les puits d'aération présentaient l'inconvénient de constituer un accès direct depuis l'extérieur ou de générer un trop fort courant d'air froid en hiver. Aussi, dans de nombreux souterrains, après avoir évacué les déblais issus du creusement par les puits d'extraction, les hommes taillaient, au milieu des parois ou dans les angles de la cheminée, des rainures verticales s'élevant de la voûte de la cavité jusqu'à la surface. Ensuite ils bouchaient les puits après avoir apposé des pierres plates le long des rainures. Ainsi protégées, elles constituaient alors des tuyaux d'aération préservés malgré le comblement.

Les puits à eau

Pour survivre lors de leurs séjours souterrains, les réfugiés devaient disposer d'eau. Des puits à eau se rencontrent relativement souvent dans les souterrains. Ils approvisionnent uniquement le souterrain ou communiquent également avec l'extérieur pour alimenter les habitations de surface.

Les silos

Grâce aux silos, les réfugiés assuraient leur survie immédiate, mais plus encore leur survie à long terme. L'intégration de silos à grain au souterrain-refuge permettait de garantir l'alimentation de base des réfugiés, mais surtout de cacher les réserves de la communauté. En protégeant ainsi les grains dans leur souterrain, les réfugiés renforçaient leur sécurité, interdisant aux pillards le séjour en surface faute de nourriture et assurant leur avenir à plus long terme une fois les troubles dissipés.

À l'instar des silos rencontrés en surface, la grande majorité des silos creusés dans les souterrains-refuges se présente sous la forme de "ponne" ou "fosse ovoïde", sorte de bouteille pansue à la taille régulière, s'ouvrant dans le sol du souterrain et possédant le plus souvent un décrochement destiné à accueillir un bouchon de fermeture. Ces silos peuvent également s'ouvrir dans les parois d'une salle.

Mangeoires et anneaux

Dans certains réseaux, il existe des excavations assez vastes, creusées dans les parois des salles à moins d'un mètre du sol, et présentant le plus souvent un rebord. Des anneaux forés dans la roche et jouxtant ces

grandes niches attestent de leur utilisation comme mangeoire pour le bétail.

Intégration des réserves de grains au souterrain-refuge et accueil du bétail correspondaient à la même préoccupation de survie à long terme. Les réfugiés ne se contentaient pas de sauver leur personne, ils protégeaient également les biens conditionnant leur survie à la sortie du souterrain.

Les aménagements utilitaires de confort

En plus des aménagements utilitaires de survie, il existe de nombreux aménagements facilitant la vie des hommes à l'intérieur du souterrain.

Les niches représentent un des aménagements utilitaires les plus répandus dans les souterrains-refuges. Ces excavations de tailles variables, creusées dans les parois des galeries et des salles, assuraient diverses fonctions. Les plus petites, les niches à lampes, se rencontrent dans tous les souterrains-refuges. Elles sont creusées à hauteur d'homme, dans salles et couloirs. Les luminaires disposés dans ces niches étaient soit des chandelles de suif ou de résine soit des lampes à huile, telle celle trouvée dans le souterrain de La Roche-Clermault^(2, 3). D'autres niches, plus vastes, permettaient aux réfugiés de stocker des denrées ou de ranger des ustensiles.

Pour améliorer leur confort, les concepteurs des souterrains-refuges ont aménagé des banquettes taillées dans la roche et préservées en saillie à la base des parois lors du creusement. Elles se rencontrent surtout dans les salles.

Les souterrains-refuges présentent parfois de véritables cheminées comme dans le souterrain-refuge de la Voûte où subsistent les restes d'une cheminée rudimentaire dont le foyer et le conduit étaient retirés dans la paroi d'une salle^(2, 4). Un foyer à l'intérieur du souterrain permettait aux réfugiés de cuire les aliments tout en se chauffant. De plus, dans la mesure où il existait des dispositifs d'aération, le feu facilitait la ventilation du réseau en forçant le tirage.

Complétant tous ces aménagements taillés dans la roche, les réfugiés utilisaient de nombreuses pièces de bois aujourd'hui disparues.

Les aménagements défensifs

Pour assurer leur sauvegarde et empêcher l'ennemi de parvenir jusqu'à eux, les réfugiés disposèrent dans leur souterrain divers aménagements défensifs. Ceux-ci cherchaient à décourager, ralentir et anéantir les éventuels agresseurs^(1, 5).

La défense passive

Le camouflage de l'entrée, l'exiguïté et les nombreux coudes des galeries représentent les premiers éléments de défense passive. À cet

ensemble viennent s'ajouter les aménagements proprement dits qui constituent les systèmes de défense passive.

— *Les feuillures* : disposées sur le parcours des couloirs ou à l'entrée des salles, les feuillures permettaient la mise en place de portes plus ou moins rudimentaires maintenues par des barres de bois. Elles se rencontrent dans pratiquement tous les réseaux. Il existe plusieurs types de feuillures ; le type le plus élaboré se caractérise par la présence de rainures entaillant parois, sol et plafond, qui pouvaient accueillir un cadre sur lequel venait se fermer un vantail. Un décrochement creusé dans les parois du couloir rendait possibles les mouvements de la porte. Du côté défenseur, un système d'encoches en virgules, de rainures verticales ou de barre filante permettait de bloquer la porte grâce à des madriers.

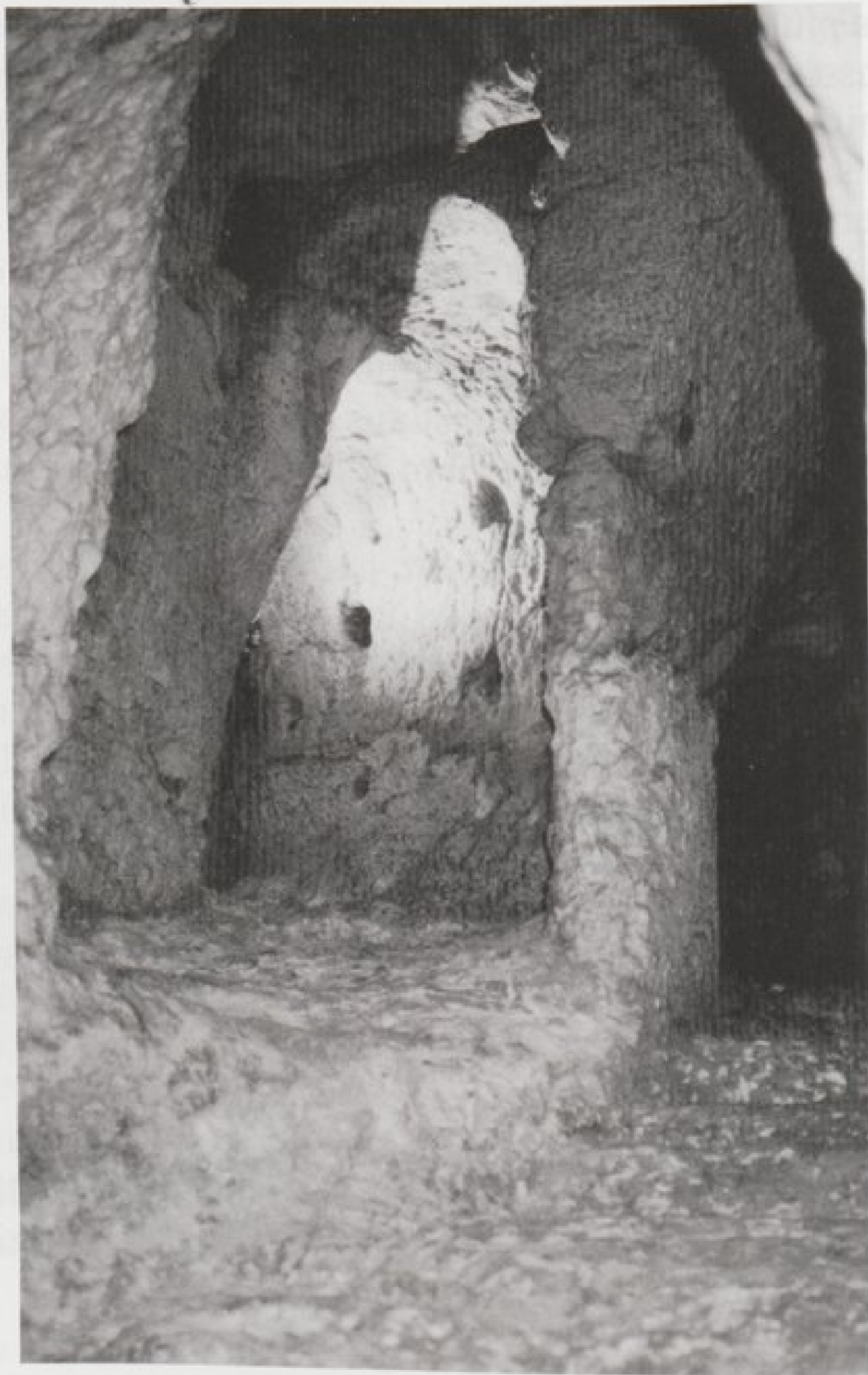


Photo 3 : le couloir d'accès du souterrain-refuge du château de Betz comporte de très nombreux trous de visée associés à des feuillures, comme celle visible au premier plan.



Photo 4 : goulot défendant une salle, souterrain-refuge de la Voûte.

L'obstacle dressé par une feuillure n'était pas infranchissable, mais forcer ces barrages présentait certainement quelques difficultés et prenait un certain temps. L'exiguïté des couloirs et l'obscurité rendaient de plus toute manœuvre délicate et l'efficacité des feuillures tenait certainement dans leur disposition répétitive tout au long du réseau. Le souterrain du château de Betz ne comporte pas moins de treize feuillures⁽³⁾ (photo 3).

— *Les chatières* : les chatières sont des passages extrêmement étroits qui ne peuvent se franchir qu'en rampant. Elles ralentissaient la progression des assaillants, leur imposant une reptation difficile qui les rendait très vulnérables en sortie d'obstacle. Il peut s'agir de goulots horizontaux d'une quarantaine de centimètres de diamètre forés dans une paroi ou de rétrécissements progressifs du couloir (photo 4).

Dans de nombreux cas, la dernière salle d'un souterrain, ultime refuge des occupants, est défendue par une chatière. L'efficacité de ces obstacles ne fait aucun doute ; une fois à l'intérieur du goulot, l'extrême difficulté de progression rend toute personne très vulnérable. On conçoit alors aisément qu'un réfugié puisse attendre l'ennemi à la sortie de la chatière et l'anéantir sans la moindre difficulté, avec un simple gourdin par exemple.

Dans certains souterrains-refuges, il existe des goulots verticaux qui remplissaient les mêmes fonctions que les chatières (photo 5).

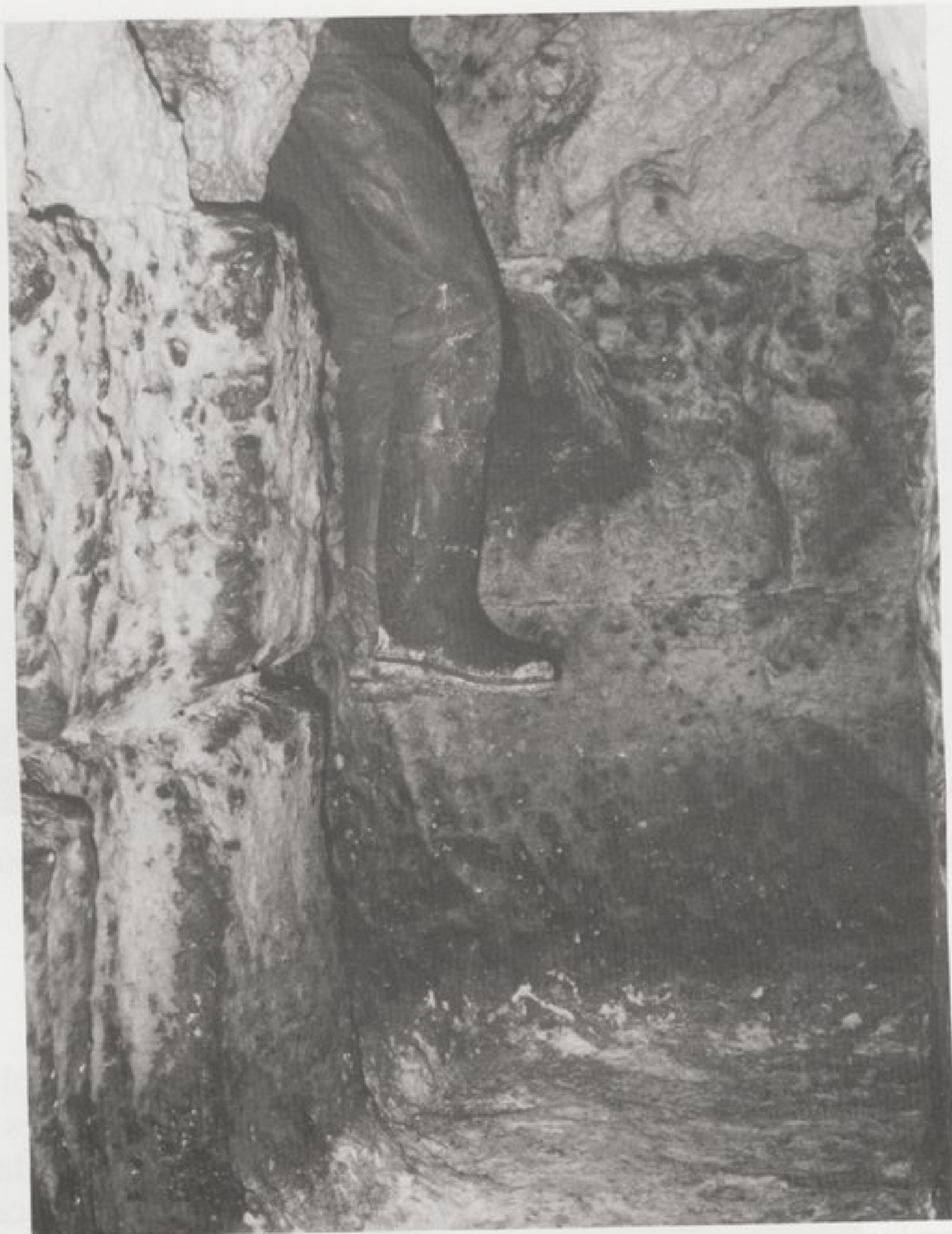


Photo 5 : franchissement d'un goulot vertical, souterrain-refuge du château de Betz.

— *Les puits-pièges* : aménagements de défense passive beaucoup moins répandus que feuillures ou chatières, les puits-pièges font partie des obstacles les plus redoutables rencontrés dans les souterrains-refuges. Ces fosses creusées dans le sol du souterrain, le plus souvent dans le couloir d'accès ou au débouché de celui-ci, constituent de véritables pièges dans lesquels devait tomber l'assaillant (photo 6). Il s'agit d'excavations peu profondes dont l'ouverture dépasse rarement 1 m et dont les parois s'évasent fortement vers le bas. La fonction du puits-piège était au moins d'emprisonner l'agresseur qui y tombait. Bien évidemment, ces pièges sont disposés sur le trajet des assaillants, aux points de passage obligés.

Grâce à leur forme ovoïde, les fosses du type silo à grain constituent d'excellents puits-pièges ; il suffit de leur donner une taille convenable.



Photo 6 : franchissement d'un puits-piège, souterrain-refuge de la Bourie.

Ainsi, dans certains souterrains, des silos jouent un rôle défensif : on les appelle alors silos-pièges.

La défense active

Contrairement aux systèmes de défense passive, les systèmes de défense active nécessitent impérativement l'intervention directe des défenseurs pour leur bon fonctionnement. Dans les souterrains-refuges français, les trous de visée constituent les seuls aménagements de défense purement active. Les combinaisons entre ces meurtrières et les systèmes de défense passive, tels que feillures, chatières et puits-pièges, construisent des ensembles de défense active d'une grande efficacité.

— *Les trous de visée* : les trous de visée sont les aménagements défensifs les plus élaborés rencontrés dans les souterrains-refuges. Présents dans la majorité des souterrains-refuges de Touraine, ils caractérisent la défense active. Se concentrant le plus souvent autour du couloir d'accès, ces aménagements taillés dans la roche permettaient aux défenseurs, retranchés à l'intérieur du refuge, d'abattre, sans avoir à s'exposer, l'ennemi cherchant à s'infiltrer.

Ces embrasures débouchent, côté assaillant, à hauteur d'homme dans les parois des couloirs. Leur contrôle, côté défenseur, s'effectuait au niveau des salles-refuges (celles-ci participant ainsi à la défense du souterrain tout en assurant le séjour temporaire des réfugiés) ou alors, grâce à des salles de garde dont l'unique fonction était de permettre à un ou quelques hommes de servir la meurtrière.

Les trous de visée se présentent sous la forme de trous circulaires d'une quinzaine de centimètres de diamètre. Leur appellation tire son origine du fait que leur utilisation ne nécessite aucune visée. En effet, quelle que soit l'arme utilisée, il suffit de se laisser guider par le trou, son orientation précise permettant d'atteindre sans viser l'agresseur qui se trouve nécessairement dans l'axe de la meurtrière.

Plusieurs armes pouvaient être utilisées dans ces aménagements. La solution la plus simple semble l'épieu ferré, arme d'hast redoutablement efficace et facile à fabriquer qui, guidée par le trou, pouvait frapper l'ennemi avec violence et précision. Au niveau de certains trous de visée, côté défenseurs, l'embrasure semble avoir été aménagée de façon à permettre le maniement d'un arc. Dans le souterrain de Rouinceau⁽⁴⁾, l'appui ménagé paraît destiné à l'utilisation d'une arbalète.

Mais ces exemples restent rares et, dans bien des cas, les trous de visée ne semblent pas prévus pour l'utilisation d'un arc ou d'une arbalète. Leur diamètre assez "normalisé" ainsi que leur ressemblance frappante avec les meurtrières pour arme à feu visibles dans les fortifications fini-médiévales, milite en faveur de l'utilisation d'armes à feu portatives dans les trous de visée. La découverte d'une balle de plomb sphérique de 13 millimètres de diamètre au pied d'une meurtrière dans le souterrain de Beauvais⁽⁴⁾ ainsi que le témoignage de trouvailles semblables dans le souterrain du château de Betz⁽³⁾ soutiennent cette hypothèse. Enfin, toutes les datations de souterrains-refuges possédant des trous de visée tournent autour des XV^e-XVI^e siècles (Beauvais : 1442 ; La Celle-Guénand : début du XV^e siècle⁽⁴⁾ ; Betz-le-Château : entre 1444 et 1476 ; La Saunerie en Poitou : XV^e-XVI^e siècle⁽³⁾).

Les "bâtons à feu", armes portatives et de petit calibre, sont apparus au début du XV^e siècle ; ce sont les ancêtres des arquebuses qui se répandront au XVI^e siècle. Ils s'avéraient très efficaces à courte distance, et c'est la configuration rencontrée dans les combats souterrains, mais surtout très économiques et faciles d'entretien. Faible coût, facilité d'entretien et efficacité correspondent tout à fait à l'esprit dans lequel étaient creusés les souterrains-refuges.

— *Les combinaisons défensives* : plus que tout autre aménagement défensif, les trous de visée se combinent à d'autres systèmes de défense. Les aménagements de défense passive qui leur sont associés permettaient d'amener et de maintenir l'assaillant devant le débouché du trou de visée. Ce sont ces combinaisons qui confèrent aux trous de visée leur terrible efficacité : abattre sans viser et dans l'obscurité l'ennemi qui stationne obligatoirement dans l'axe de l'embrasure.

La disposition la plus simple consiste à percer le trou de visée dans la paroi du couloir au niveau d'un coude. Il prend alors en enfilade une portion relativement longue de boyau, l'ennemi s'aventurant dans le couloir d'accès restait ainsi un certain temps dans l'axe de la meurtrière. La disposition la plus élaborée comporte un trou de visée débouchant au niveau d'un coude et juste avant une feuillure de façon que l'assaillant cherchant à forcer le barrage de bois s'expose plus longtemps au tir des défenseurs. Il peut même exister un deuxième trou de visée permettant d'atteindre les assaillants dans leur dos lorsqu'ils étaient bloqués par le barrage de bois (photo 3).

De nombreuses autres combinaisons défensives associent chatière et trous de visée ou silo-piège et trous de visée. Ces multiples associations illustrent bien la notion de synergie entre les divers aménagements défensifs. Une feuillure disposée après un trou de visée sera plus difficile à forcer ; de même, le trou de visée sera plus efficace car l'ennemi devra stationner plus longtemps devant son débouché.

Dans les souterrains-refuges, niches, banquettes, trous à lumière et cheminées améliorent le confort des occupants ; systèmes d'aération, puits à eau, silos et bétail assurent la survie à moyen et long terme. Outre ces aménagements utilitaires destinés à rendre possible le séjour temporaire des réfugiés, des aménagements défensifs garantissent leur sécurité.

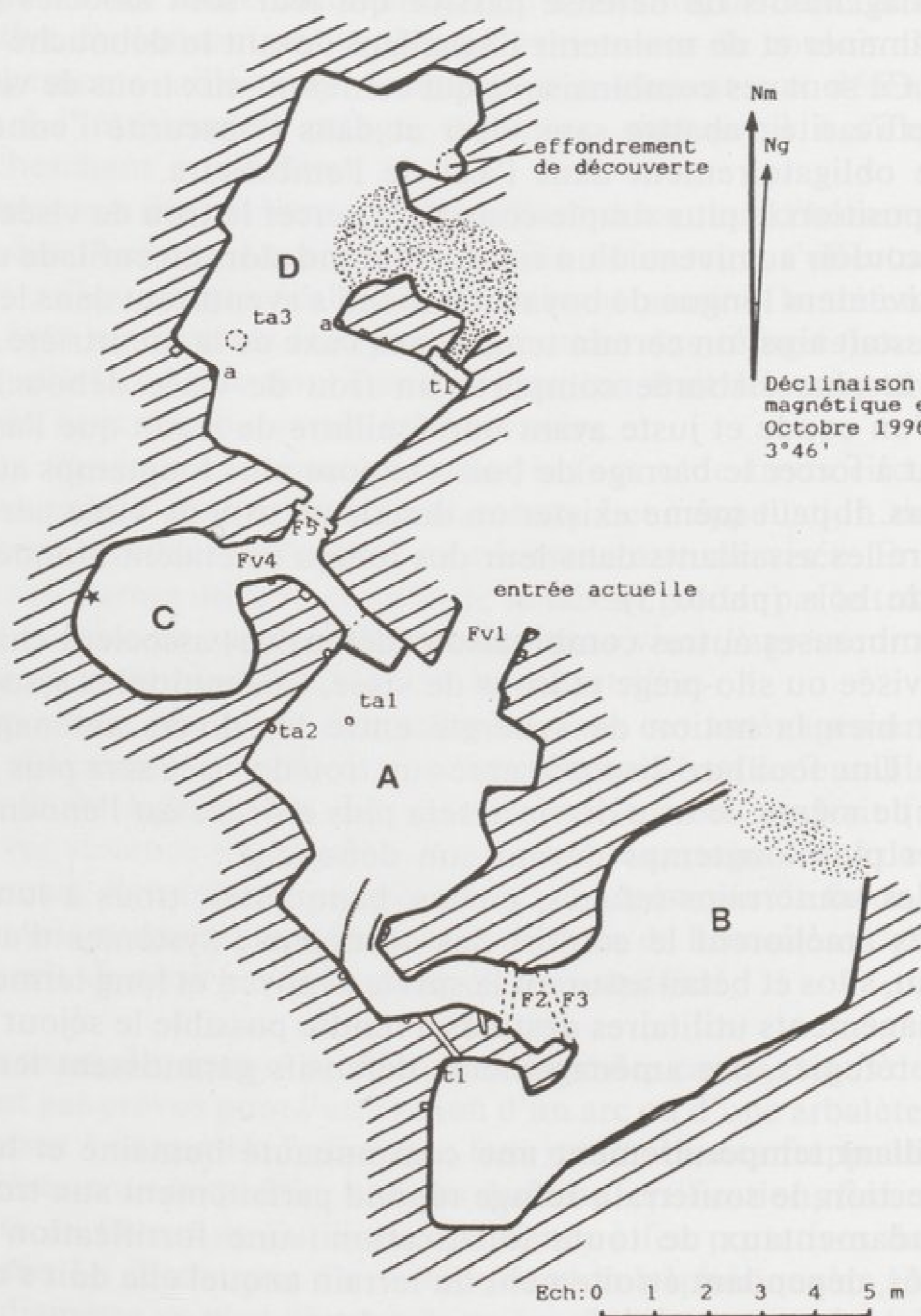
Accueillant temporairement une communauté humaine et lui assurant protection, le souterrain-refuge répond parfaitement aux trois principes fondamentaux de toute fortification : une fortification est un espace clos, dépendant étroitement du terrain auquel elle doit s'adapter, et la défense y est organisée en profondeur.

LE SOUTERRAIN-REFUGE DES GOUPILLÈRES À AZAY-LE-RIDEAU

Le souterrain des Goupillères est le dernier des souterrains aménagés actuellement répertoriés en Touraine. Il nous a été signalé par ses propriétaires, Monsieur et Madame Chardon, après sa découverte lors de l'hiver 1994-1995 et nous en avons effectué l'étude en 1996.

Il s'ouvre au milieu d'un groupe d'habitats troglodytiques, au flanc d'une petite vallée. De nombreux aménagements troglodytiques et semi-troglodytiques ainsi que cinq puits répartis le long du coteau et au moins un silo montrent que nous sommes là en présence d'un hameau ayant

LES GOUPILLIÈRES (AZAY-LE-RIDEAU, 37).



autrefois accueilli plusieurs familles. L'endroit est reculé et, jusqu'à l'après-guerre, il était encore occupé par des populations marginales et de mauvaise réputation.

On pénètre dans le souterrain par un couloir d'accès assez large, visiblement surcreusé. Seule la paroi est, dans laquelle subsistent les restes d'une feuillure en virgule (Fv1), est d'origine.

Après à peine plus d'1 m, ce court couloir d'accès conduit dans la première salle du réseau (A). Très nettement taillée au pic pointu, cette chambre est haute en son centre de 1,50 m et ne présente, comme aménagements, que deux ébauches de trous d'aération forés dans son plafond (profondeur de chacun = 20 cm) ; l'un semble bouché par des pierres, alors que l'autre est inachevé sans qu'il soit possible d'en

connaître les raisons. Deux couloirs s'ouvrent dans cette salle et donnent accès au reste du réseau.

Un certain nombre de caractéristiques architecturales (notamment l'agrandissement de l'entrée et le surcreusement des premiers mètres du couloir menant vers la branche sud du souterrain) nous prouvent que cette salle a été fortement remaniée. Elle donne aujourd'hui accès au reste du réseau, beaucoup plus typique d'un souterrain-refuge et bien conservé.

Au sud, un couloir (largeur environ 80 cm) mène vers la grande salle B. Il a été amputé de ses premiers mètres lors des remaniements qui ont affecté la salle A comme le montrent des traces subsistant au sol. Après 1,50 m en direction du sud-est, il tourne à gauche, plein est, alors qu'un trou de visée (t1) perce sa paroi sud (photo 7). Deux mètres plus loin, les traces d'une imposante feuillure (F2) montrent qu'une porte de bois permettait autrefois de barrer le boyau. Cette feuillure est précédée par



Photo 7 : le couloir conduisant à la salle B avec le débouché du trou de visée, souterrain-refuge des Goupillères.



Photo 8 : la salle B, avec l'arrivée du couloir et, sur la gauche, la petite "salle de garde", souterrain-refuge des Goupillères.

une ébauche de trou de visée et suivie, à peine un mètre plus loin, juste avant le débouché dans la salle B, par une nouvelle feuillure taillée dans les parois et au plafond du couloir (F3). Ce dernier aménagement devait également accueillir, lors du fonctionnement du réseau, une importante porte de bois.

La grande salle B est très érodée, notamment dans sa partie est où un effondrement bloqué par des pierres sèches ferme une vaste communication accidentelle avec l'extérieur, au niveau du front du coteau (photo 8). Sa partie ouest est mieux conservée et plus intéressante ; un diverticule donne en effet accès à l'autre extrémité du trou de visée t1, constituant une sorte de salle de garde permettant de contrôler l'arrivée depuis la chambre A et de défendre les deux portes protégeant la salle B (photo 9). Un tel système de défense est tout à fait classique, typique des souterrains-refuges à défense active rencontrés dans le centre, l'ouest et le sud-ouest de la France^(1,3). Il combine le double barrage constitué par les portes de bois disposées dans les feuillures F2 et F3 et le trou de visée t1, judicieusement percé pour prendre en enfilade une partie du boyau les précédant. Des agresseurs s'engageant depuis la salle A dans le début du couloir s'exposaient, pratiquement sans défense possible, au tir des défenseurs à travers le trou de visée. S'ils arrivaient à lui échapper, ils butaient alors sur les imposantes portes protégeant la salle B. La géométrie du couloir ne leur permettait pas d'anticiper le piège, et sa hauteur (1,15 m au niveau du débouché du trou de visée t1) les obligeait à

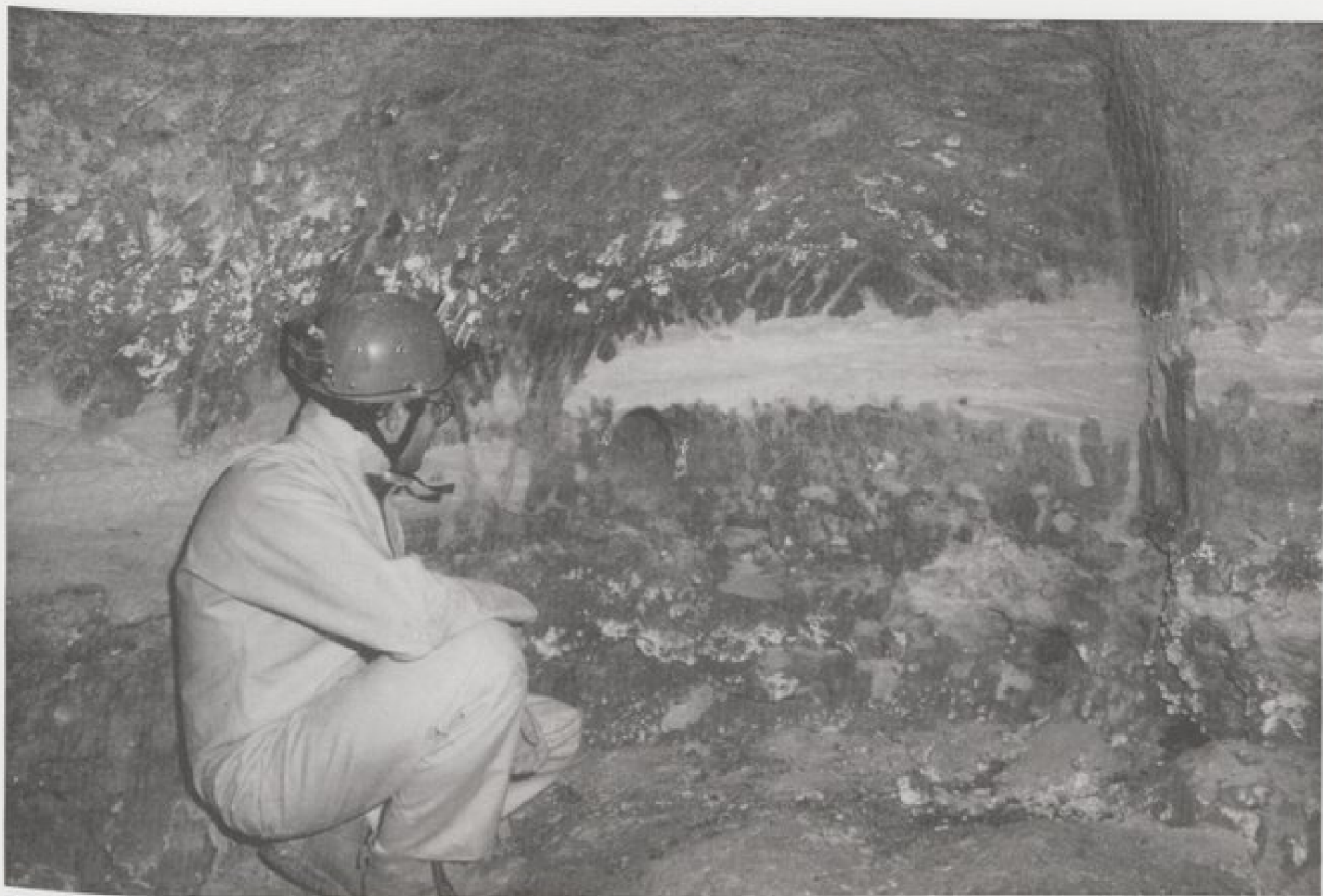


Photo 9 : la " salle de garde " et l'orifice du trou de visée, souterrain-refuge des Goupillères.

progresser courbés, bien exposés aux tirs à travers le trou de visée. S'ils échappaient aux tirs des défenseurs, ils se retrouvaient bloqués devant les portes, ne disposant pas d'un recul suffisant pour tenter de les enfoncer. L'efficacité d'un tel système lors d'un combat souterrain se déroulant dans une quasi-obscurité ne fait aucun doute.

Revenons maintenant dans l'angle nord de la salle A pour nous engager dans la branche nord du réseau. Une forte dénivellation, sorte de grande marche, permet d'accéder à un petit couloir haut d'à peine un mètre et menant environ 2 m plus loin à un carrefour (photo 10).

À gauche (à l'ouest), un nouveau boyau du même type, long d'à peine 1 m, donne accès à une petite salle (C). Une feuillure en virgule (Fv4), taillée dans les parois du couloir d'accès, montre qu'une porte de bois fermant depuis l'intérieur de la pièce se trouvait autrefois à cet emplacement. Cette chambre est aujourd'hui pratiquement totalement remblayée par de la terre et des pierres des champs. La nature même de ce remblai exogène ainsi que sa régularité montrent le caractère intentionnel de l'opération. Ce travail est probablement également à l'origine des traces de frottement observées en partie basse des parois du carrefour (dues au passage d'une brouette ?). Les motivations qui ont poussé les propriétaires de l'ouvrage à combler cette zone difficilement accessible du réseau avec autant de soin restent difficiles à cerner.

Nous sommes cependant en mesure de préciser l'époque à laquelle ce comblement a été effectué. En effet, lors du relevé du plan, nous avons

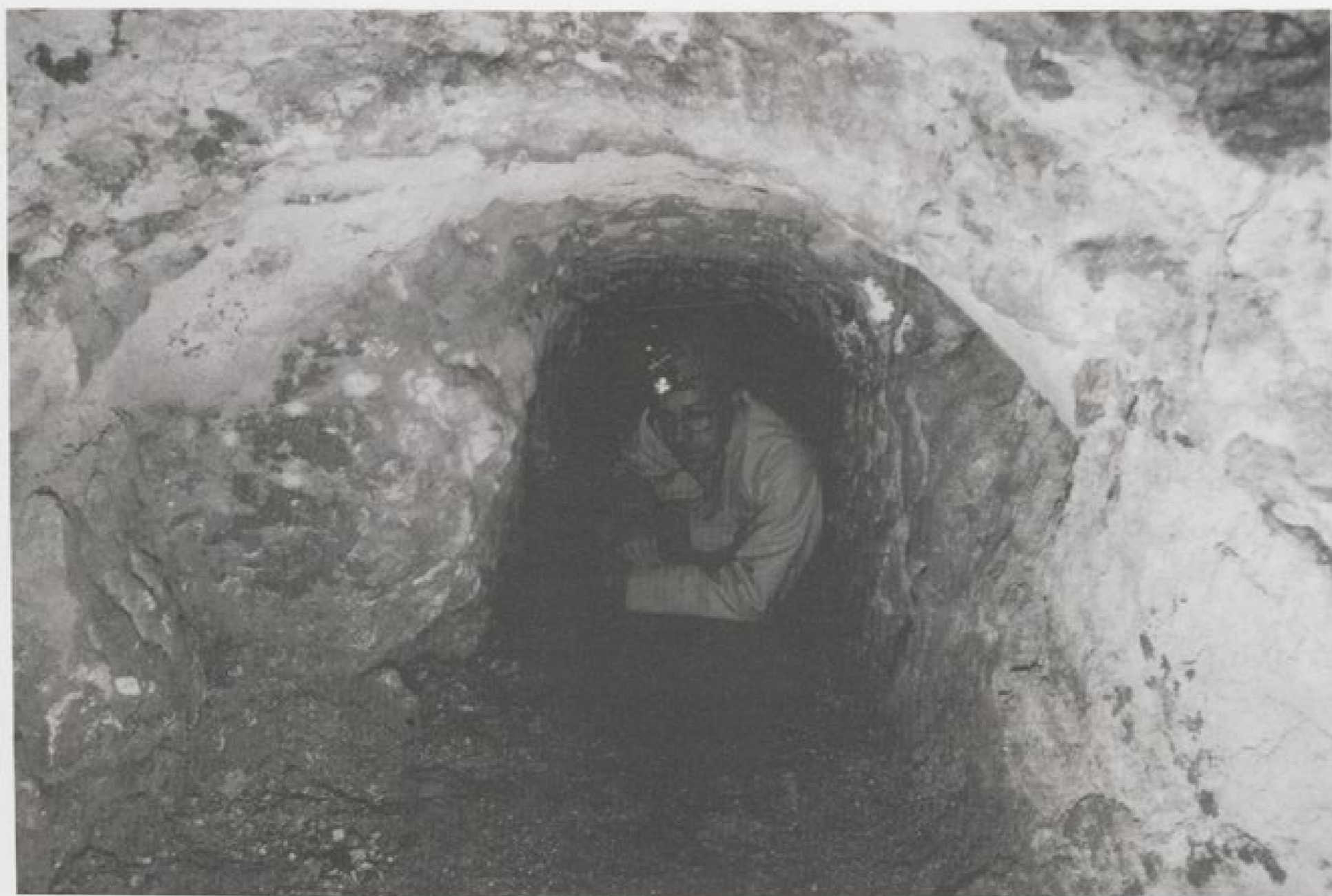


Photo 10 : couloir encombré de remblais conduisant aux salles C et D, souterrain-refuge des Goupillères.

parcouru cette pièce à plat ventre dans la trentaine de centimètres laissés libres entre le remblai et le plafond. Nous avons ainsi trouvé, posé sur le remblai, au ras de la paroi et à l'opposé du couloir d'accès (* sur le plan), un fragment de céramique correspondant au haut d'une cruche munie d'une anse (hauteur totale : 100 mm ; diamètre intérieur du col : 60 mm) (photo 11). Il s'agit d'une poterie ratée correspondant à une céramique commune en grès blanc décorée d'une glaçure bleue (au cobalt), datable en Touraine des XVII^e-XVIII^e siècles⁽⁶⁾. Cette poterie n'ayant pas pu arriver là par hasard, il faut admettre qu'elle a été apportée avec les dernières pierres du remblai, ce qui permet d'envisager un comblement de la salle C postérieurement au XVII^e siècle.

Après le carrefour conduisant à cette pièce, le couloir principal continue sur environ 1 m vers le nord avant de déboucher dans une nouvelle grande salle (D). Une feuillure munie d'un linteau (F5) permettait de le fermer au moyen d'une porte de bois, verrouillable semble-t-il depuis le sud du réseau.

La salle D est assez vaste et assez haute (plus de 2,10 m en son centre) (photo 12). Elle est envahie à l'est par un effondrement terrigène provenant certainement d'un puits d'extraction remblayé. Elle présente un certain nombre de surcreusements difficiles à reconstituer précisément mais attestés par des traces d'outils très différentes selon les parois. Elle possède également un grand nombre d'aménagements : plusieurs anneaux (a), quelques petites niches, un trou d'aération débouchant en



Photo 11 : fragment de céramique trouvé posé sur le remblai de la salle C, hauteur totale 100 mm, datation XVII^e-XVIII^e siècle, souterrain-refuge des Goupillères.



Photo 12 : salle D avec l'arrivée du couloir d'accès, souterrain-refuge des Goupillères.

surface (ta3) dont le diamètre (40 cm) est anormalement élevé, et enfin, un trou à lumière qui devait permettre à la lumière provenant du puits d'extraction aujourd'hui remblayé d'éclairer cette partie du souterrain.

Le réseau des Goupillères est ainsi constitué, aujourd'hui, d'un ensemble de quatre pièces reliées par des couloirs étroits. Le tout est relativement bien conservé malgré quelques effondrements et un certain nombre de surcreusements. Cette architecture générale ainsi que les divers aménagements montrent que nous sommes là en présence d'un souterrain aménagé. L'existence d'aménagements défensifs (feuillures, trou de visée) permet de préciser sa nature : il s'agit d'un souterrain-refuge à défense active, très certainement postérieur au XIII^e siècle et caractéristique dans notre région des XV^e et XVI^e siècles^(1, 3, 4).

Il constituait, à cette époque troublée, une fortification de proximité destinée à assurer la protection des habitants du hameau troglodytique voisin et de leurs moyens de subsistance contre les raids de gens de guerre.

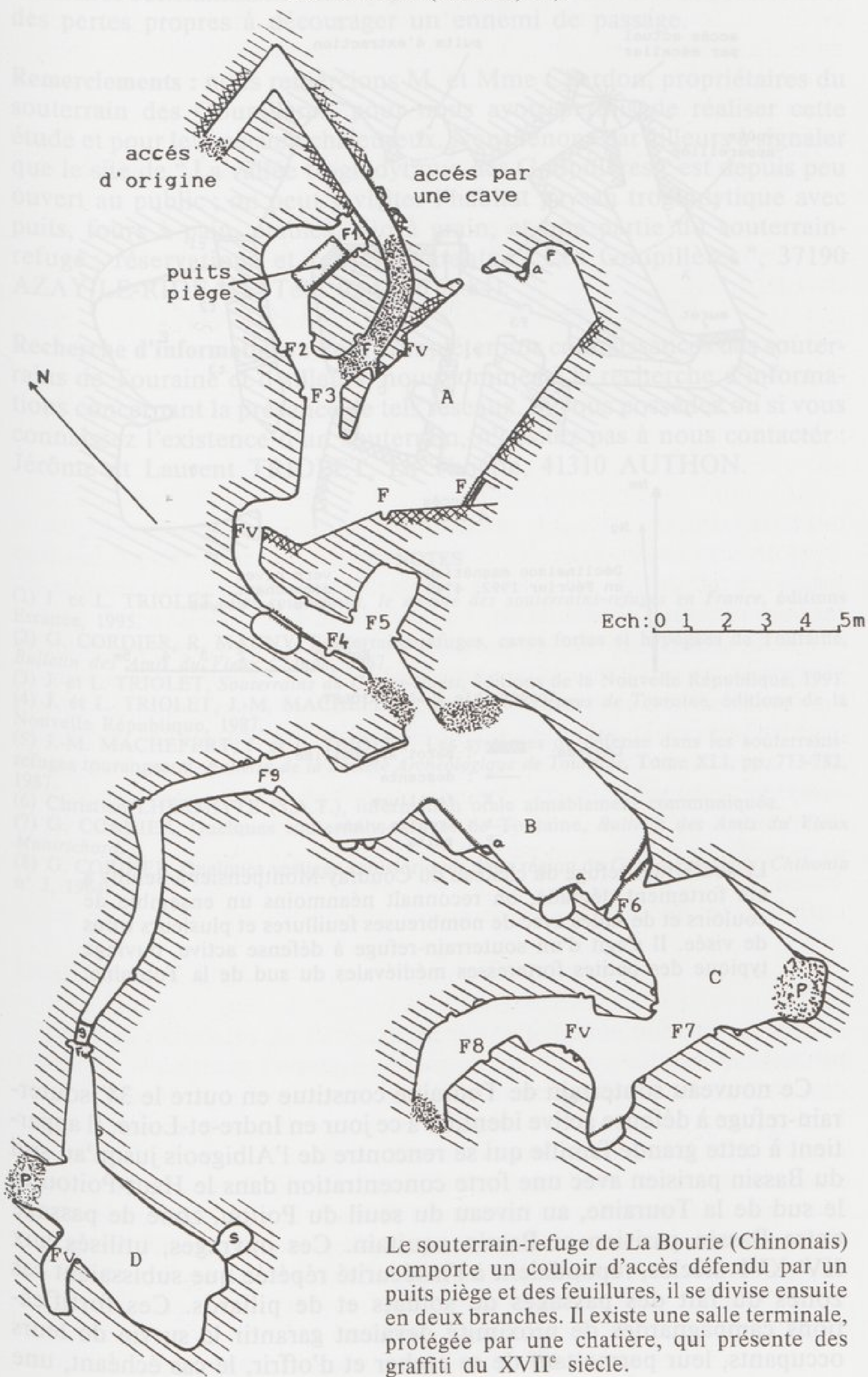
Abandonné dans les siècles qui suivirent, il subit les vicissitudes du temps (effondrements) et fut surcreusé par endroit pour servir d'annexe agricole au hameau (salle A). Certaines chambres peuvent avoir disparu lors de ces opérations de surcreusement, bien que la taille actuelle du réseau soit tout à fait classique pour un ouvrage de ce genre.

Au XVII^e siècle ou au cours des siècles qui suivirent, ses propriétaires se donnèrent également la peine de boucher soigneusement la salle C, à l'aide de l'épierrage provenant des champs voisins, sans qu'il soit aujourd'hui possible de reconstituer leurs motivations. Cette découverte démontre que les comblements volontaires de souterrains, maintes fois évoqués ou soupçonnés, ont bel et bien existé et même à des périodes tardives.

CONCLUSION

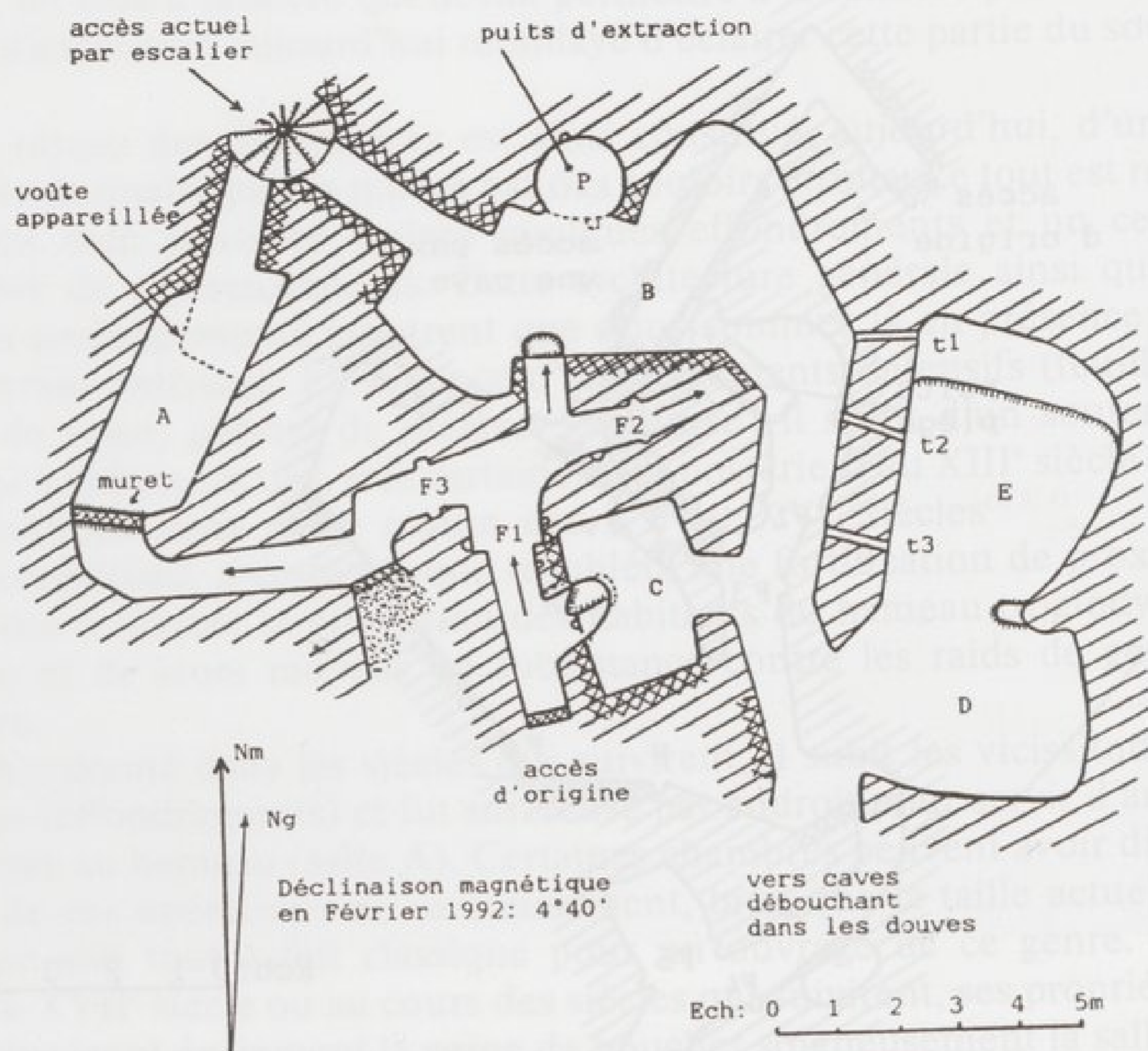
Avec 73 souterrains aménagés dont nous connaissons le plan, la Touraine fait partie des départements français les plus riches en souterrains-refuges. L'étude détaillée des plans de ces 73 souterrains aménagés permet en effet de repérer 52 souterrains-refuges avérés. Venant compléter la liste des souterrains-refuges répertoriés en Touraine^(2, 3, 4, 7, 8), le réseau des Goupillères constitue ainsi le 52^e souterrain-refuge connu en Indre-et-Loire. Cette nouvelle découverte nous montre toutes les potentialités que recèle encore le sous-sol de Touraine. En 1967, Messieurs Mauny et Cordier présentaient dans leur publication les plans de 39 souterrains-refuges⁽²⁾ ; depuis, la liste s'est enrichie de 13 souterrains-refuges et ce malgré toutes les destructions, naturelles ou provoquées, qui ont à jamais effacé les traces de certains réseaux. Comme la très grande majorité des souterrains-refuges de Touraine (48/52), le souterrain-refuge des Goupillères se localise au sud de la Loire.

LA BOURIE (LERNÉ, 37).

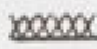
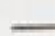


Le souterrain-refuge de La Bourie (Chinonais) comporte un couloir d'accès défendu par un puits piège et des feuillures, il se divise ensuite en deux branches. Il existe une salle terminale, protégée par une châtière, qui présente des graffiti du XVII^e siècle.

CHÂTEAU DU COUDRAY-MONTPENSIER (SEUILLY, 37).



Topographie J.&L. TRIOLET

- Légende:  : paroi appareillée
 : descente
 F : feuillure
 t : trou de visée
 P : puits

Le souterrain-refuge du château du Coudray-Montpensier à Seully a été fortement dégradé, on reconnaît néanmoins un ensemble de couloirs et de salles avec de nombreuses feuillures et plusieurs trous de visée. Il s'agit d'un souterrain-refuge à défense active, ouvrage typique des petites forteresses médiévales du sud de la Touraine.

Ce nouveau souterrain de Touraine constitue en outre le 34^e souterrain-refuge à défense active identifié à ce jour en Indre-et-Loire. Il appartient à cette grande famille qui se rencontre de l'Albigeois jusqu'au sud du Bassin parisien avec une forte concentration dans le Haut-Poitou et le sud de la Touraine, au niveau du seuil du Poitou, zone de passage entre Bassin parisien et Bassin aquitain. Ces ouvrages, utilisés aux XV^e-XVI^e siècles, répondaient à l'insécurité répétée que subissaient ces zones du fait des passages de soldats et de pillards. Ces fortifications campagnardes de proximité devaient garantir la survie de leurs occupants, leur permettant de se cacher et d'offrir, le cas échéant, une

résistance suffisamment efficace pour créer des difficultés et occasionner des pertes propres à décourager un ennemi de passage.

Remerciements : nous remercions M. et Mme Chardon, propriétaires du souterrain des Goupillères, pour nous avoir permis de réaliser cette étude et pour leur accueil chaleureux. Nous tenons par ailleurs à signaler que le site de "La vallée troglodytique des Goupillères" est depuis peu ouvert au public ; on peut y visiter l'habitat paysan troglodytique avec puits, fours à pain, étables, silo à grain, et une partie du souterrain-refuge ; réservations et renseignements : "Les Goupillères", 37190 AZAY-LE-RIDEAU (Tél : 02 47 96 60 84).

Recherche d'informations : Pour compléter nos connaissances des souterrains de Touraine et d'ailleurs, nous sommes à la recherche d'informations concernant la présence de tels réseaux. Si vous possédez ou si vous connaissez l'existence d'un souterrain, n'hésitez pas à nous contacter : Jérôme et Laurent TRIOLET, La Thoérie, 41310 AUTHON.

NOTES

- (1) J. et L. TRIOLET, *Les souterrains, le monde des souterrains-refuges en France*, éditions Errance, 1995.
- (2) G. CORDIER, R. MAUNY, Souterrains-refuges, caves fortes et hypogées de Touraine, *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, 1967.
- (3) J. et L. TRIOLET, *Souterrains du Centre-Ouest*, éditions de la Nouvelle République, 1991.
- (4) J. et L. TRIOLET, J.-M. MACHEFERT, *Souterrains-refuges de Touraine*, éditions de la Nouvelle République, 1987.
- (5) J.-M. MACHEFERT, J. et L. TRIOLET, Les systèmes de défense dans les souterrains-refuges tourangeaux, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, Tome XLI, pp. 773-782, 1987.
- (6) Christian LHERMITTE (S.A.T.), information orale aimablement communiquée.
- (7) G. CORDIER, Quelques souterrains-refuges de Touraine, *Bulletin des Amis du Vieux Montrichard*.
- (8) G. CORDIER, Quelques vestiges anhistoriques de la région du Grand-Pressigny, *Chthonia* n° 3, 1964.

DROITS SUR L'EAU

Dans le cartulaire de l'abbaye de Noyers, située à 2 km au sud du village de Nouâtre et à quelques centaines de mètres seulement de la rive droite de la Vienne, c'est cette dernière rivière qui apparaît le plus souvent, avec une demi-douzaine de sites.

En 1032 le comte Geoffroy, fils du comte d'Anjou Fulque Nerra, donne aux moines de Noyers la moitié de l'eau de la Vienne jouxtant le monastère, en échange d'un cens annuel de 12 deniers¹. En 1089 Bernard et Raimond de la Roche vendent aux moines leur droit d'eau à la Roche, à quelques centaines de mètres au sud de l'abbaye². Geoffroy,